

DEC180186DR10

Décision portant cessation de fonctions de Monsieur Laurent Daeffler, assistant de prévention (AP) au sein de l'unité UPR9022 intitulée Modèles Insectes de l'Immunité Innée

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

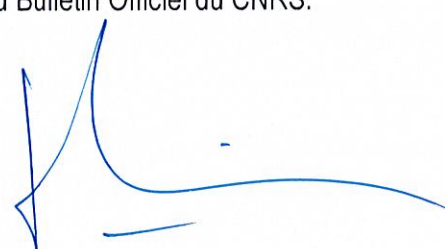
Vu la décision DEC141619DR10 du 13 juin 2014 portant nomination de M. Laurent Daeffler aux fonctions d'AP,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'assistant de prévention (AP) exercées par M. Laurent Daeffler, dans l'unité UPR9022 intitulée Modèles Insectes de l'Immunité Innée à compter du 01/02/2018.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 18/01/2018



Le directeur de l'unité
Jean-Luc Imler

Visa du délégué régional du CNRS



Le Délégué Régional

Patrice SOULLIE